



La lettre malganaise

Juillet 2021

Le Mot du Maire

Lors de la **réunion publique** que nous avons organisée le **samedi 3 juillet**, nous avons pu faire le point sur les travaux en cours et vous proposer de collaborer à deux premiers **ateliers participatifs**, pour lesquels vous vous êtes déjà inscrits en nombre.

Pour rappel, le premier atelier concerne l'**étang**, la façon dont il pourrait être mis en valeur ; le second concerne la création d'un **tiers lieu** expérimental dans le local, acquis par la Commune, qui se trouve dans le prolongement de la cantine. Un tiers lieu est un espace de partage et de coopération susceptible de remplir des fonctions très diverses - rapprocher producteurs locaux et consommateurs, échanger des services, mettre en commun des savoir-faire, se retrouver pour monter un projet ou, tout simplement faire société. Et la liste est loin d'être exhaustive. Un tiers lieu est le produit toujours singulier de celles et ceux qui le créent.

Il est bien sûr toujours possible de s'inscrire à ces ateliers ou bien en venant à la mairie, ou bien par téléphone (Mairie : 02 99 09 99 25 ; le maire : 06 43 78 23 89).

Nous avons par ailleurs proposé de mettre en place un conseil où siègeraient nos **ainés** afin, d'une part, de recueillir leur avis sur les projets en cours et, d'autre part, de prévoir avec eux quelques chantiers dont ils pourraient s'occuper. Nous l'avons baptisé le **Conseil des Précieux**. Pareillement, vous pouvez vous y inscrire des deux manières indiquées précédemment.

Nous sollicitons aussi les plus **jeunes** de nos concitoyens, à qui nous proposons de créer une association (démarche que nous accompagnerons) en vue, dans un premier temps, de se doter des moyens de gérer un futur **foyer**, dans un deuxième temps, de nommer des représentants pour siéger dans un **conseil des jeunes** que nous réunirons deux ou trois fois l'an et, dans un troisième temps, de participer à des **chantiers participatifs** permettant la réalisation de projets dont ils auront été eux-mêmes porteurs et, aussi, de projets d'intérêt général. Pour celles et ceux d'entre vous que cela intéresse, vous pouvez contacter Coline Massot au 06 40 95 19 92.

Comme indiqué pendant la réunion, nous avons besoin de votre implication pour faire évoluer le village et nous nous dotons des outils nous permettant de l'organiser. Nous comptons sur votre engagement au sortir de ce long hiver sous Covid, où nous nous sommes déshabitués des paroles, des rires et des bises, de tout ce qui tisse le vêtement de notre humaine nature. Tous ensemble, nous pouvons faire de belles choses. Nous comptons sur vous.

Etienne BONNIN



Inauguration du terrain multisports samedi 3 juillet 2021

MAIRIE :

Horaires d'ouverture : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Site internet : www.saint-maugan.fr

Téléphone : 02.99.09.99.25

Courriel : mairie.saint-maugan@wanadoo.fr

Mairie fermée les 09 et 12 juillet 2021 et du 02 au 13 août inclus.

Numéros utiles :

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17
N° international d'urgence	112
N° international d'urgence sms fax	114
Enedis (urgence)	09 726 75035
Véolia eau	
09.69.32.35.29	

Vie de la commune

Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme : mise à disposition du projet aux habitants

Le projet de la modification simplifiée n°1 du PLU, prescrite le 15 janvier 2021, est mis à disposition du public en mairie du 1^{er} au 31 juillet 2021 aux jours et heures d'ouverture habituels. Le public pourra noter ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Une fin d'année en musique pour les élèves de Saint-Maugan

Dans le cadre du projet « Tour du Monde » encadré par l'équipe enseignante, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont donné un concert de chant choral le jeudi 17 juin.



Cette représentation était l'aboutissement d'un travail qui a duré toute l'année : avec leur professeure Marie Gigan, les élèves ont répété les chants en collaboration avec Eléonore Le Lamer, cheffe de chœur associée à l'éducation artistique à l'Opéra de Rennes. Accompagnés par l'ensemble vocal Appogio de la Mysterious Opus Cie, ils ont d'ailleurs composé eux-mêmes les paroles de l'un des chants en choisissant chacun un pays.

Un professeur de l'Ecole de musique du Pays de Brocéliande est également venu présenter aux élèves différents types de guitares. Une expérience musicale enrichissante pour tous !

D'autres projets ont été réalisés en cette fin d'année scolaire : avec l'aide d'une plasticienne, les élèves de maternelle et de cycle 3 ont fabriqué et peint des masques du Monde en argile ; les élèves des 3 classes ont également passé une journée au zoo de la Bourbansais le vendredi 18 juin.

L'effectif prévisionnel de rentrée 2021/2022 est de 38 enfants répartis sur 3 classes. Accueil des petits dès 2 ans. L'inscription se fait à l'école mais le dossier pourra être retiré à la mairie cet été.

Festival Le Grand Soufflet du 6 au 16 octobre 2021

Les communes de Bléruais, St-Malon-Sur-Mel, St-Maugan, Muël et St-Gonlay ont été sélectionnées pour organiser un spectacle dans le cadre du Festival Le Grand Soufflet.

« Elefante », groupe de musique sud-américaine de samba, se produira à St-Malon-Sur-Mel le samedi 16 octobre 2021.

Les billets seront en vente dans les mairies à partir de septembre.

Ateliers Equilibre pour nos aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale de St-Maugan s'est positionné pour mettre en place des ateliers équilibre à destination des aînés. Ces animations sont mises en place en partenariat avec le CLIC du Pays de Brocéliande (Centre Local d'Information et de Coordination) et le comité départemental de la Fédération Française Sports Pour Tous.

Les objectifs de ces ateliers sont de travailler l'équilibre, le renforcement musculaire doux et d'apprendre les bonnes attitudes au quotidien. Ils commenceront en septembre et se dérouleront à la salle multifonctions normalement le mardi de 14h45 à 16h15 (à confirmer). Les modalités d'inscription et la date de début seront connues courant juillet, les personnes intéressées sont invitées à contacter la mairie.

Dates à retenir

25 septembre 2021 : Repas des classes 0 et 1. Dépôt gerbe, photo, repas le midi, galettes-saucisses et bal le soir.

8 octobre 2021 : Assemblée générale de l'Association Culturelle Malganaise, ouverte à toutes et tous, à 18h00 à la bibliothèque.

Le coin des associations

✧ Association Culturelle Malganaise

Bibliothèque ouverte le mardi entre 16h et 18h et le vendredi entre 17h30 et 19h. Cotisation familiale fixée à 10 €. AG le 08/10 à 18h à la bibliothèque.
Fermée cet été du 6 au 24/08 inclus.
Mail : biblistmaugan@orange.fr
Tél. : 06.32.71.73.05 (présidente Dominique TREDAN)

✧ Gym Détente Malganaise

Séances le mardi de 19h30 à 20h30 à la salle multifonctions. Deux séances offertes.
Contact : 06 49 10 78 76 (Michèle)

✧ Club des Gens Heureux

Contact : René VIGNAIS au 06.15.95.19.72

✧ St-Maugan Country Line 35

Séances le vendredi de 19h30 à 22h à la salle multifonctions sur des musiques rythmées et variées.
Contact : 07.87.87.82.58 (présidente) ou 07.81.17.64.84 (animateur).

✧ Les Patins de St-Maugan

Séances de roller proposées aux enfants de 5 à 12 ans à la salle multifonctions tous les mercredis entre 18h00 et 19h00.
Contact : président Amaury TONNARD (06.18.78.64.19) ou par mail : asso.lpsm@yahoo.com

Informations diverses

Communiqué du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu



Sur le bassin versant du Meu, les cours d'eau sont pour la quasi-totalité non domaniaux. Les berges et le lit appartiennent aux propriétaires riverains qui sont tenus règlementairement d'en assurer un entretien régulier. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne imaginaire que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau.

L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Pour toutes questions sur le sujet vous pouvez joindre le syndicat au 02.99.09.25.48.

Prévention contre les cambriolages : message de la Gendarmerie

Les habitations sont plus vulnérables pendant les vacances. Une maison inoccupée est une cible pour les voleurs. Ayez les bons réflexes avant de partir :

- Prévenez une personne de confiance de votre absence et demandez-lui de venir relever votre courrier, ouvrir et fermer vos volets.
- Placer vos objets de valeurs en lieu sûr.
- Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux.
- Rendez-vous à la gendarmerie pour leur demander de participer à l'opération « Tranquillité vacances ». En complétant un formulaire de demande, la gendarmerie organisera des patrouilles dans votre quartier de jour comme de nuit.



Recensement Service National



Rappel : Tout-e jeune Français-e dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué-e à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il-elle reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). Rendez-vous en mairie ou en ligne (service-public.fr). Se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents. La démarche est faite par le-la jeune mais s'il-elle est mineur-e, il-elle peut se faire représenter par un de ses parents.

L'association A cheval en Ille-et-Vilaine, c'est quoi ?



L'Association A Cheval en Ille-et-Vilaine regroupe depuis 1989 des cavaliers du département mobilisés pour l'entretien, la sauvegarde des chemins de randonnées et l'animation de l'espace rural.

L'AACIV joue un rôle majeur dans le développement de la pratique de la randonnée équestre et dans la préservation du réseau de sentiers.

Elle assure le suivi, l'aménagement et la protection des chemins en collaboration du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et des collectivités locales :

- > Promouvoir la pratique de la randonnée et soutenir la diversification des pratiques (randonnée, techniques de randonnée équestre en compétition, endurance,...)
- > Représenter les randonneurs équestres auprès des collectivités territoriales et apporter son expertise pour le développement de la randonnée équestre
- > Contribuer à la sauvegarde et la qualité des sentiers et itinéraires équestres d'Ille-et-Vilaine
- > Organiser des manifestations pour faire découvrir la randonnée et les activités connexes.

Plus d'informations : www.aaciv.com

Les infos de la Communauté de communes



Rénovation de l'habitat : le point sur les aides

Les aides de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)

La communauté de communes a missionné l'association SOLIHA 35 pour renseigner les personnes intéressées et les aider dans la mise en œuvre de leur projet.

Mme Lepeigneul, conseillère habitat, assurera des permanences **gratuites et sur rendez-vous** :

- Les 2èmes mercredis du mois de 14h00 à 17h00, au manoir la ville Cotterel, 46, rue de Saint-Malo à Montauban-de-Bretagne.
- Les 3èmes mercredis du mois de 14h00 à 17h00, à la maison du développement, 22, rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand.

La mise aux normes du système d'assainissement individuel

Les particuliers aux revenus modestes peuvent bénéficier d'une aide pour mettre aux normes un système d'assainissement non collectif qui serait obsolète. Il faut réaliser un minimum de travaux de 2500€ HT, l'aide sera de 20% du montant des travaux HT plafonné à 1 600€ par dossier.

Pour tout renseignement sur ces aides, contactez Marie-Aude Massicot, chargée de mission habitat à la communauté de communes Saint-Méen Montauban, au 02 99 06 54 92.

MaPrimRénov

MaPrimeRénov' est une aide à la rénovation énergétique ouverte à tous, destinée à encourager les ménages à réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus des bénéficiaires. Pour déposer une demande rendez-vous sur www.maprimerenov.gouv.fr. L'aide sera versée dès la fin des travaux.

Des agents de l'espace France services peuvent vous accompagner à la réalisation de la démarche en ligne :

Contact : 02-99-09-44-56 espace.franceservices@stmeen-montauban.fr

Pour tout renseignement sur ces aides, contactez Marie-Aude Massicot, chargée de mission habitat à la communauté de communes Saint-Méen Montauban, au 02 99 06 54 92